



# VIGILANCE & ACTION

*"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir". "Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction". Charles de Gaulle*

N° 250 Mars 2010

*Le journal de la droite civique, gaulliste et patriote*

<http://www.lemil.org>

## LA FIN DES MILITANTS ET LA QUÊTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE OU LA NOBLESSE ABOLIE DES PARTIS POLITIQUES

*par Robert GROSSMANN, ancien président de l'UJP*

### LE CENTRE COULE MAIS ON S'Y PRÉCIPITE

Elles sont presque toutes finalisées ces listes, à gauche comme à droite et surtout au centre car on a l'impression qu'il n'y rien qui ne vaille le centre, le nec plus ultra. Or il n'y a rien de plus protéiforme en même temps que de plus évanescents que le centre. Jadis Georges Pompidou nous avait dit : «Le centre je le cherche avec ma lanterne comme Monsieur de Soubise cherchait son armée...».

La gauche va à la pêche au centre ; en face (on n'ose plus dire à droite) on est au centre ; aux centres on est au centre et puis il y a les extrêmes, au bord des centres.

Le centre est donc obnubilant et on a l'impression que pour chaque tête de liste : «hors du centre point de salut». Or le centre coule, corps et âmes et pourtant on cherche en vain des candidats se réclamant ouvertement de la droite républicaine.

### LA SOCIÉTÉ CIVILE BAUME MIRACULEUX

Mais, par delà les centres, il y a cet autre Graal : les héros de la société civile !

Voilà des années qu'à l'approche d'élections les têtes de listes recherchent des spécimens de la société civile.

En clair des hommes et des femmes exerçant un métier et de préférence un métier noble : médecin, avocat, chef d'entreprises ... Cela permettrait, a contrario, de penser qu'aucun «politique» n'exercerait et n'aurait jamais exercé de métier, ce qui est une manière indirecte de décrédibiliser toute la classe politique....

La quête de «société civile» est le summum du snob pour un politicien car il recherche ce qu'il semble ne pas être et présentera ainsi aux électeurs le miroir de ce qu'il rêvait d'être, une liste telle une boîte de

dragées entourée d'une faveur rose ou bleue. Au sein des partis un ramassis de tocards et de grouillots à éviter, bref il croit toucher une sorte d'aristocratie représentants la «vraie» société. Et cet anoblissement s'effectue par rapport à qui ?

Eh bien à ces tocards, cadres et militants des partis politiques, race bassement cataloguée et toujours sujette au soupçon de quelque maladie honteuse. À la limite, des infréquentables, en tous cas des imprésentables. C'est du moins ce que pensent les têtes chercheuses...de listes.

### GRAVE, TRÈS GRAVE LEURRE !

Revenons au fondamentaux. La constitution de la France recèle des maximes à valeur immuable. À côté des grandes règles fondamentales, il convient de méditer et de vénérer l'article 4 du titre premier : De la souveraineté.

Qui la connaît ? Qui s'en souvient ? Qui s'y réfère ?

«Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1<sup>er</sup> dans les conditions déterminées par la loi.»

Second alinéa de l'article 1<sup>er</sup> : «La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.»

En clair les partis politiques sont, par excellence, les lieux qui concourent à l'expression du suffrage. Leur mission est de permettre aux citoyens qui y adhèrent d'accéder aux fonctions électives. Ils ont

donc leur authentique noblesse démocratique et républicaine.

### C'EST EN FORGEANT QU'ON DEVIENT...

Je me souviens d'un homme politique de tout premier plan qui au cours d'un débat répondait à un de ses interlocuteurs : «Pour être maçon il faut apprendre le métier de maçon, pour être boucher il faut de l'apprentissage. Pour être médecin, avocat il faut faire des études de médecine, de droit...Eh bien pour faire de la politique et exercer un mandat il faut apprendre le métier. Pourquoi voulez vous que ce soit la seule « fonction » que l'on pourrait pratiquer sans aucune formation, par un don du saint esprit ? Il faut un apprentissage que les partis politiques dispensent, c'est leur mission.»

### LES PARTIS ÉCOLES DE FORMATION

Il est parfaitement exact que les partis politiques sont des écoles de formation à l'exercice de missions et de mandats publics. Ah ce n'est pas un apprentissage académique, il est souvent rude et parfois chaotique, mais c'est là, au sein du parti politique que l'on « frotte et lime sa cervelle contre celle d'autrui » comme le prescrivait Montaigne. École de vie politique !

Les fondamentaux oubliés. Tout cela étant parfaitement oublié, les «leaders» mettent leur coquetterie à détecter des perles rares de la société civile, dépourvues de toute idée de ce qu'est la vie politique au quotidien. Il incombera à ces «perles» de rapporter des voix tout en s'accommodant de l'ingrat devoir de siéger au milieu des grouillots des partis politiques, qui eux seront toujours aux ordres et ne gêneront personne.

### LES DYNASTES, LES GROUILLOTS ET LES DÉSILLUSIONS

Une des révélations de cette campagne électorale a été la confirmation de la puissance des dynasties ! Être «fille-de», «femme-de», est un sésame. Quant à l'avocat, au médecin, au chef d'entreprise, à la fille ou à l'épouse, une fois en situation de responsabilité, les voilà tout étonnés de devoir se plier à une sorte de discipline de groupe, eux si habitués à être chef et maître après dieu de leur destin professionnel ou familial. Quant à siéger dans des conseils de lycées ou d'associations culturelles ou sociales ? Est-ce vraiment utile quand on a des choses (professionnelles ou familiales) sérieuses à faire ?

Un cabinet d'avocat, de médecin, un PDG, sont à mille lieues du terrain qu'arpentent les distributeurs de tracts et les colleurs d'affiches. Mais ils sont autant éloignés des cadres des partis qui font vivre des sections et des circonscriptions, qui organisent des réunions des formations et qui assurent l'ingrate intendance quotidienne. Dans leur immense majorité

ceux la demeurent relégués dans la pénombre des soutes pendant que le PDG ou l'avocat, ou la «fille-de» trône en bonne place sur la liste...

Et comment ceux ci peuvent-ils avoir la disponibilité pour assister à des séances de commissions, des fêtes paroissiales ou des conseils d'école ou de lycée ? Tâches ingrates et peu valorisantes auxquelles les militants eux sont plus ou moins formés.

On ferait l'addition sans le patron ? Sauf que, ce que semblent ignorer les chefs de files et têtes de liste...sauf que l'électeur n'est plus un gogo, il est même tellement libre qu'il est capable de faire n'importe quoi. Par exemple il n'est pas impressionné par son dentiste, ni par son avocat, encore moins par son patron ! Bref c'est lui, le patron !

Qu'importe ! La mode fascinante de la société civile opposée aux militants des partis, est bien la règle. Sauf que cette mode n'opère pas toujours et elle est trop souvent semblable aux mirages des grands

déserts. Mais comme c'est la mode et qu'elle est tenace, est-il encore utile d'aller s'encarter dans un parti politique qui «favorise l'accès aux mandats électoraux» ? Et si cela sonnait comme une extinction des partis politiques et dans la foulée comme une menace pour la démocratie constitutionnelle ?

Il y faut un sursaut, les partis politiques doivent se mettre à revivre en honorant toute la noblesse des fonctions que leur attribue notre constitution.

Sursaut qui doit réveiller les cadres du parti pour une redynamisation nécessaire et une meilleure et plus efficiente prise en compte de leur vrai rôle.

Prise de conscience des «têtes» de listes de ce que les voies qu'ils empruntent ne sont pas du tout les garanties du succès.

Repris de La lettre du Gaullisme – flash  
n° 186 du 10 février 2010  
<http://www.amadei.fr/udp>

---

## IDENTITÉ OU UNITÉ NATIONALE ?

*Michèle Alliot-Marie, la garde des Sceaux, livre sa conception de l'identité nationale, dans un texte cosigné par 50 parlementaires membres du Chêne, le club qu'elle préside.*

La France, ce sont 36.000 communes, 22 régions, 100 départements, dont 4 d'outre-mer. Des villes, des territoires ruraux, des paysages montagneux, maritimes ou de plaine. Ce sont 65 millions de Français, et presque autant d'opinions, d'idées et de caractères.

Et pourtant, la France composée d'identités régionales fortes, issue d'apports ethniques aussi permanents que divers, façonnée par l'histoire et les expériences communes, n'est jamais autant elle-même que quand elle est unie. Le débat sur l'identité nationale conduit à la question plus fondamentale de l'unité nationale. Les Français ont-ils la volonté de vivre ensemble, l'envie de partager un destin commun ? Vivre ensemble exige l'acceptation de règles communes, de valeurs partagées. Les valeurs expriment l'adhésion à une conception analogue de l'individu, de la famille, de la société. Les règles déclinent ces valeurs de démocratie, de respect de l'homme, de tolérance et de liberté. Nos valeurs sont nées et se sont affirmées à travers notre histoire, ses grandeurs et ses parts d'ombre, les épreuves et les réussites. Elles participent à l'identité nationale. Mais l'unité nationale ne se résume pas à une référence au passé qui a construit notre Etat. Elle n'est ni nostalgie ni conservatisme. Elle est aspiration, mouvement qui appelle au rassemblement, qui ouvre les bras à ceux qui partagent la volonté de construire un avenir commun.

Fondé sur nos valeurs partagées, le sentiment d'une communauté de destin ne saurait être acceptation fataliste ou repli frileux. Il est porteur d'espoir, d'ambitions, de vision. Avons-nous envie de partager un avenir et un destin communs ? L'interrogation est encore plus fondamentale à l'heure de l'Europe et de la mondialisation, des concurrences économiques exacerbées, de la montée des extrémismes, des tentations communautaristes, de la contestation des schémas culturels et sociaux.

Il est temps de réfléchir aux moyens de protéger cette unité qui a toujours fait notre force et notre ouverture aux autres. Sûrs de nos valeurs communes, nous sommes d'autant plus capables de dialoguer et de tendre la main. Réaliser cette ambition de vivre ensemble exige le respect de chaque citoyen, la reconnaissance de son droit à participer aux choix essentiels et à bénéficier des avancées communes.

Associer les citoyens aux choix essentiels, c'est la caractéristique et la finalité de notre démocratie. Les élections la concrétisent. Mais le choix offert aux Français n'est pas uniquement celui des hommes. Il est celui de la société à construire, des réformes à mener, de la capacité à réaliser les engagements pris. Les Français veulent savoir où on les emmène, vers quelle France, vers quel destin. Ils ont besoin d'imaginer comment leur propre avenir se dessine dans ce mouvement. Ils comparent l'action aux engagements, manifestant souvent déception, impatience ou incompréhension.

Une exigence nouvelle est née pour les dirigeants : celle de l'explication permanente, de la mise en perspective générale. Les Français ont besoin que, régulièrement, les gouvernants leur rappellent le but, leur montrent comment chaque réforme construit une part du puzzle, leur donnent les moyens d'évaluer les avancées successives. Cela appelle une sorte de nouvelle planification démocratique.

Partager l'envie d'un destin commun c'est aussi se sentir pleinement associé aux réussites de son pays, en contrepartie des efforts fournis. Garantir l'unité nationale exige d'assurer à chacun un égal accès au service public, aux services de santé, à la justice, à la formation. Les contraintes existent, mais nous croyons profondément qu'il n'y a pas de fatalité en la matière. Personne ne doit avoir le sentiment d'être laissé au bord du chemin parce qu'il n'habite pas une métropole ou un centre-ville.

Cela appelle un aménagement du territoire renouvelé et volontariste, une conception nouvelle du service public. Les évolutions technologiques permettent de répondre de plus en plus, de mieux en mieux, au souci d'un service public de proximité en écho au besoin de chacun d'être reconnu à l'égal de l'autre.

C'est la nouvelle frontière de l'unité de notre nation, sachant utiliser le meilleur du savoir d'aujourd'hui pour renforcer les liens tissés au cours des siècles. Pour une nation comme la nôtre, fière de son identité et de ses valeurs, la mondialisation, l'individualisme et la coexistence des communautés ne sont pas des dangers en

eux-mêmes. Le véritable risque, c'est de tenir pour acquises les valeurs qui nous lient, au risque d'oublier de les faire vivre au quotidien et de les projeter dans l'avenir.

Le véritable risque serait de laisser dépérir l'espoir et la confiance dans notre destin commun, faute de savoir montrer la cohérence, l'ambition et la finalité de notre action tout entière. Le véritable danger, c'est celui de la désunion. Condition première de la pérennité du pacte républicain, la cohésion nationale est l'une des clés de l'avenir de la France.

Repris du *Figaro* du 10/12/2009

---

## Si j'étais policier...

Si j'étais policier...

J'en aurais assez. Je serais fatigué. Lassé d'entendre sans cesse les mêmes accusations, les mêmes récriminations, les mêmes injustices.

Je n'en pourrais plus d'être écartelé chaque jour entre le besoin qu'on a de moi, de l'ordre et de l'autorité que je représente et l'hostilité qu'on éprouve à l'égard de la police et de la contrainte nécessaire qu'elle doit exercer. On me veut ou on me déteste ?

J'aurais envie de dire, à ceux qui m'obligent à frôler les murs dans le quartier où j'habite, aux professionnels de l'indignation et de la société théorique, à toutes les bonnes consciences heureuses d'avoir avec mes collègues et moi des boucs émissaires idéaux, qu'ils n'ont qu'à prendre ma place, mon service et mes responsabilités. Qu'ils fassent "mon boulot" et on verra si leur angélisme ne s'imprégnera pas alors d'un peu de réalisme !

Je ne supporterai plus d'être toujours et à tout coup traité de coupable. On dirait que la police patrouille, interpelle, se bat, est frappée et outragée par plaisir. Il n'y aurait que des pacifiques partout et nous aurions tort de nous mêler de ce que notre mission implique. Moi aussi, je voudrais pouvoir bénéficier de la présomption d'innocence et sentir, en ma faveur, la grande houle systématique des droits de l'homme, des syndicats, des avocats et des humanistes patentés. Mais coupable d'entrée de jeu, je devrais encore m'estimer chanceux si on ne me renvoie pas devant le tribunal correctionnel.

Je serais dégoûté d'être abandonné en rase République par ceux qui auraient dû être nos alliés naturels, les politiques, les juges, les citoyens honnêtes, les partisans d'une société à peu près vivable où l'ordre ne serait que le moyen de la justice. Les magistrats, toutes tendances confondues, qui se croient d'une essence supérieure à la nôtre. Nous aurions les mains sales et noires et eux auraient l'esprit et la morale

propres. Forcément, puisque le réel passe à travers nous et ne les atteint qu'épuré et filtré. Les politiques fluctuent à notre égard au gré de l'imprévisibilité sociale. Poussant les feux quand l'opinion publique est scandalisée par un crime. Prétendant réguler et désarmer quand des avocats protestent, quand des journalistes sont placés en garde à vue et que la démagogie ordonne de suivre, alors qu'un Etat responsable choisit ses actions et ses abstentions et n'est pas mû par un réflexe de Pavlov.

Je me révolterais devant ces incidents, parfois ces tragédies qui naissent souvent parce qu'un jeune homme, dans des cités où on a à peine le droit d'entrer, a commis un délit ou un crime et que, poursuivi légitimement par la police, il va chuter, être blessé ou malheureusement parfois mourir. Immédiatement, on va oublier la cause pour ne s'attacher qu'à la conséquence dont la charge sera exclusivement imputée à la police. Les médias montreront la famille explorée de la victime qui nous traînera dans la boue en direct. Il faudrait accepter cela sans réagir ? Comme si le drame occultait l'équité et même le bon sens ?

Je m'éloignerais de nos meilleurs ennemis : les journalistes. Qu'on leur parle ou non, peu importe. Il y a pour eux quelque chose de plus fondamental que la bonne foi policière : le fait que la police ne peut pas être de bonne foi. Ce n'est pas vrai seulement pour les publications de gauche, voire gauchistes qui ont besoin de "se faire" la police par une sorte d'hygiène à parfum anarchiste ou vaguement révolutionnaire. Ce l'est aussi pour les journaux conservateurs ou "apolitiques", tant avec une complaisance masochiste le petit monde médiatique éprouve le besoin de crier d'une seule voix, d'écrire d'une seule plume. Ces contempteurs au quotidien ne seront pas les derniers à nous fustiger lorsque nous interviendrons avec dix secondes de retard à la fin de manifestations

où eux aussi auront été pris à partie par des voyous.

Je dénoncerai ces projets de réforme qui parlent du travail des policiers sans les solliciter le moins du monde, comme si ceux-ci n'étaient pas là disponibles, légitimes pour traiter de ce qu'ils connaissent au quotidien. C'est D'ABORD eux qu'il aurait fallu écouter, comprendre et consulter sur la garde à vue.

Je tournerais en dérision, si j'avais le courage d'en rire, ce débat qui a été imposé à l'Etat, qu'il n'a pas du tout initié et qui sous le feu conjugué de l'humanisme européen et de la formidable pression du barreau va sans doute aboutir à une cote mal taillée tant le fait d'ouvrir une porte, sans véritable nécessité, vous condamne à des acrobaties intellectuelles (Le Monde, Le Parisien, Le Figaro, nouvelobs.com). On aboutit à ce paradoxe que, par crainte de nos réactions, on nous rend hommage tout en affirmant - comme la garde des Sceaux - qu'on ne va toucher que "le cadre légal" qui en l'occurrence est tout. Jean-Marie Bockel, lui, sent bien la difficulté ! Autrement dit, on n'a rien à nous reprocher, on exige de nous des résultats, la garde à vue offre des garanties et est adaptée à la majorité des personnes interpellées mais il convient pourtant de la modifier. Des dysfonctionnements singuliers vont être le prétexte pour une agitation législative plurielle. Que l'avocat, puisque la garde à vue est souvent efficace, souhaite y imposer sa présence, rien de plus normal, mais que le pouvoir politique lui emboîte le pas sans s'interroger... Il y aura sans doute des manifestations de policiers, banderoles et slogans à l'appui mais le processus est enclenché. A tel point que notre défenseur Brice Hortefeux, vaillant et déterminé, a été obligé d'admettre qu'il n'était pas "hostile à une réforme" mais à certaines conditions (JDD.fr). Il y a tout de même aussi des magistrats, contrairement à ce qu'on veut faire croire, qui n'applaudissent pas cette évolution prétendue inéluctable.

Celle-ci semble faire perdre le sens commun à certains juges qui dispensent de peine parce que la garde à vue aurait été "indigne". Où va-t-on ? En réalité, mais il y faudrait du courage politique et de la constance professionnelle, plutôt que de modifier les règles il faudrait un contrôle vigilant et impitoyable des gardes à vue et l'exclusion des fonctionnaires de police qui les déshonorent soit par paresse - combien d'actes négligés !- soit à cause d'une violence inadmissible. Mais une telle démarche serait infiniment plus ardue et éprouvante que de faire voter une nouvelle loi ! Nous serions nombreux à approuver une telle rigueur. Elle nous dispenserait du procès global qui nous est intenté à cause

de quelques-uns. Ce qui est sûr pour les policiers, c'est que les moyens de la lutte contre l'insécurité vont subtilement être infléchis, atténués mais qu'on continuera pourtant à réclamer une police réactive partout et favorisant l'émergence d'un degré zéro de délinquance, ce qui est à la fois impossible et absurde. Travailler plus et mieux avec moins, comment faire ?

Je m'opposerais à tous les donneurs de leçons. Aux vertus qu'on exige de nous, connaîtrait-on beaucoup de politiques, de magistrats, d'avocats et de journalistes dignes d'être policiers ? Je sais que parmi nous il n'y a pas que des "aigles" et qu'il est dangereux de donner du pouvoir à des médiocres. Mais là aussi qu'attend-on ?

Comme dans la magistrature qui a aussi ses incompréhensibles protections, nous avons nos "brebis galeuses". Il faut s'en débarrasser. Rien cependant n'autorise que ce soit à se poser en face de nous comme modèle éthique. La fonction de policier est une charge, un honneur, parfois une souffrance. Auxiliaire de tranquillité publique et de démocratie, comme les magistrats et les avocats sont auxiliaires de justice. Rien de plus, rien de moins.

Si j'étais policier...

Repris de *JUSTICE AU SINGULIER*, le blog de Philippe Bilger – 14 février 2010  
<http://www.philippebilger.com/blog/2010/02/si-j%C3%A9tais-policier.html>

**Communiqué de presse du 3 février 2010 :**

**QUAND UN BLOG DU SITE LEMONDE.FR SE PREND LES PIEDS DANS LE TAPIS ....**

Le Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) constate avec amusement et regrets que des journalistes du quotidien Le Monde, qui se revendiquent comme spécialistes de l'étude de l'extrême-droite, n'arrivent plus à faire la distinction entre les gaullistes de droite et l'extrême droite afin d'aider le Parti socialiste dans la campagne des élections régionales.

Peu importe pour ces «spécialistes» en manque de matière, si l'extrême-droite n'existe plus, inventons en une ! Leur dernière cible en date est donc le M.I.L. Confondant allègrement patriotisme, civisme et nationalisme ; défense de l'identité nationale et xénophobie ; sujets de société et obsessions ... Tout est bon pour faire un titre bien racoleur : «Des gaullistes d'extrême droite : le M.I.L.». Evidemment, aucun des deux signataires n'a pris soin de contacter le M.I.L, se contentant, comme des lycéens de «piller» le site internet du Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) de citations hors contexte et sans, bien sûr, en citer la source.

Afin de tenter de mobiliser son électorat, la gauche utilise tous les arguments, y compris les amalgames dignes du temps de certains régimes communistes. Le Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) tient à dénoncer ces dérapages qui sont en vérité de simples fautes professionnelles, indignes de véritable journaliste. Le Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) rappelle que nous nous revendiquons comme étant «la droite civique, gaulliste et patriote» et que nous soutenons clairement la majorité présidentielle, comme nous l'avons démontré récemment en lançant une campagne militante sur le thème : «Sarkozy, le meilleur contre la crise».

Il est certain que nos campagnes contre la gauche dérangent les militants socialistes mais qu'elles sont approuvées par une grande majorité de Français.



Pour ceux qui ont du temps à perdre :  
<http://droites-extremes.blog.lemonde.fr/2010/02/02/des-gaullistes-dextreme-droite-le-mil/>

**VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution)**

Nom ..... Prénom.....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... Ville .....  
 Téléphone ..... Portable ..... Télécopie ..... Courriel .....@.....  
 Date et lieu de naissance ..... Je souhaite être adhérent , adhérent actif  ou militant  ?  
 Profession .....

- Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.
- Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL et verse :  120 € ou plus  80 €  50 €  30 €
- Je souhaite adhérer (ou renouveler mon adhésion) au M.I.L. pour l'année ..... :
  - Cotisation de membre et abonnement au journal : 50 €  Cotisation couple : 50 €  Cotisation simple : 30 €  Cotisation chômeur, jeune (-25a) : 15 €
  - Cotisation pour la carte de membre donateur : 100 €  Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 200 €
- Je désire m'abonner à « Vigilance et Action » (pour les non adhérents) :  soutien : à partir de 200 €  simple 50€

Date

Signature

À renvoyer au M.I.L, BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex - Site Internet <http://www.lemil.org>

**MIL : LA DROITE CIVIQUE, GAULLISTE ET PATRIOTE**

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent sont à usage strictement interne. Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent sur justification de votre identité.